

COMPTES ANNUELS

en euros

1204 CAPITAL

Exercice du 29/11/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

48 rue Gassendi
75014 Paris

SIRET : 98209127400018

NAF : 7010Z

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 29/11/2023 au 31/12/2023			Net
	Brut	Amort. Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 456 000		3 456 000	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	3 456 000		3 456 000	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	600		600	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 800		1 800	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	2 400		2 400	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 458 400		3 458 400	

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 29/11/2023	
	Au 31/12/2023	
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé)	3 457 000	3 457 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 001	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 453 999	
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit		
- Financières diverses	800	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 602	
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	4 402	
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	3 458 400	

1204 Capital
Société par Actions Simplifiée
au capital de 3.457.000 euros
Siège social : 48 rue Gassendi
75014 PARIS
982 091 274 RCS PARIS

La « Société »

**PROCES VERBAL
DECISION UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 15 MAI 2024**

Le 15 mai 2024

Les soussignés :

Monsieur Wissem BELYASMINE propriétaire de la pleine propriété, de	1.728.500 actions
Monsieur François GOURSAUD propriétaire de la pleine propriété, de	1.728.500 actions
TOTAL	3.457.000 actions

Ci-après les « Associés »

Les Associés reconnaissent avoir été mis en possession, en temps opportun, des documents suivants nécessaires à leurs décisions :

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Texte des décisions ;
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Ont pris les décisions suivantes, relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Conventions réglementées visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

UM
FG.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les Associés, approuvent les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés par le Président, se soldant par une perte de (3.001) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

Les Associés, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduisent par une perte de (3.001) euros, décident d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- en totalité au poste « Report à Nouveau », soit (3.001) euros,
- dont le solde est ainsi diminué de 0 euro à (3.001) euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conventions réglementées visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce

Les Associés prennent acte qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a conclu aucune convention n'entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

QUATRIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, publicité et autres qu'il appartiendra.



Monsieur Wissem BELYASMINE



Monsieur François GOURSAUD